

École nationale supérieure d'architecture Versailles

5 avenue de Sceaux, 78000 Versailles
T. +33 (0)1 39 07 40 00 – F. +33 (0)1 39 07 40 99

date : 13/01/23

ensav@versailles.archi.fr
versailles.archi.fr

n/réf: 2023/12

Décision de nomination des membres du jury du recrutement des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2023

corps : Maître de conférences

groupe de discipline : « ATR »- Poste ATR1

Le Directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.952-6 et L.952-6-1 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 60 et 62 ;

Vu le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture, notamment ses articles 11, 12 et 13 ;

Vu l'arrêté du 24 mai 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux maîtres de conférences et aux professeurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu la délibération en date du 3 avril 2019 du CPS restreint de l'ensa-V portant à 8 le nombre de membres des comités de sélection ;

Les membres du CPS restreint ayant proposés des listes de membres potentiels,

Décide :

Article 1^{er} : Monsieur Pierre Antoine DESHAYES, maître de conférences ATR, Ensa de Versailles, est désigné en qualité de président du jury du recrutement susvisé.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Anne BOSSE, maîtresse de conférences SHSA, Ensa de Nantes ;
- Madame Cécile REGNAULT, maîtresse de conférences STA, Ensa de Lyon ;
- Monsieur Bertrand LAMARCHE, maître de conférences ATR, Ensa de Paris Malaquais ;
- Monsieur Nabil BEYTHUM, maître de conférences SHSA, Ensa Val de Seine ;
- Madame Amélie NICOLAS, maîtresse de conférences SHSA, Ensa de Nantes ;
- Monsieur Jérôme BOUTTERIN, maître de conférences ATR, Ensa de Versailles ;
- Madame Claire CHEVRIER, maîtresse de conférences ATR, Ensa de Versailles ;
- Madame Elisabeth LEMERCIER, maîtresse de conférences TPCAU, Ensa de Versailles ;
- Monsieur Gilles PATTE, maître de conférences ATR, Ensa de Versailles.

Article 2 :

Le service des ressources humaines de l'école nationale supérieure d'architecture est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Directeur
Jean-Christophe Quinton

